

Mis à jour le 19/10/2019

Type d'action Loisirs et vacances

Le promoteur de l'action

APFDP - Association de Préfiguration de la Fondation Denise Picard

Territoire National

Responsable Roger Picard (Directeur)

Telephone 06 37 26 01 86

Courriel roger@centrederepit.org

Site Internet <http://lesbruyeres.centrederepit.org>

Adresse Chemin des Rocs - La Boucharde, BRUGHEAS 03700, France

Plus d'infos sur l'association

Objet de l'association Séjours de répit pour les aidants.
Prévention de la santé des aidants.

Activités principales réalisées Accueil conjoint des familles pour des séjours de une à quatre semaines

Nombre d'adhérents de l'association au 31 décembre de l'année écoulée 130

Nombre de bénévoles 20

Nombre de salariés 12

Territoire d'intervention de l'association National

Description de l'action	<p>Accueil pour des aidants et aidés des séjours de répit et de vacances au Centre de répit Les Bruyères dans l'Allier.</p> <p>Accueil sans distinction d'âge, de sexe, de CSP, de catégories ou d'origine de dépendance (maladie, handicap, accident de la vie, ...), ni d'origine géographique.</p> <p>Pas de barrière administrative PA/PH</p> <p>Accueil des familles avec personnes dépendantes de juin à septembre et de structures médico-sociales en séjour de rupture en mi-saison.</p> <p>Nombreuses activités et infrastructures adaptées sur place.</p> <p>Label 2018 de l'ARS ARA pour le droit au répit et le droit des aidants.</p>
Thématiques associées à votre action	Droit au répit / Proches et aidants

Lieu(x) où se déroule(nt) l'action	Chemin des Rocs - La Boucharde - 03700 BRUGHEAS
Quand l'action a-t-elle ou va-t-elle débuter ?	01/07/2015
Autres commentaires	<p>Les aidants et le répit sont au coeur des préoccupations actuelles de nos gouvernants et de nos institutions.</p> <p>Les lois et textes déjà votés et ceux à venir (plan santé 2022, nouveau plan MND, loi grand âge et autonomie) vont dans ce sens, il est cependant à craindre que les moyens affectés ne soient pas à la hauteur des besoins.</p> <p>Les finances de l'état ne permettront pas à elles seules cette mutation due à la démographie, conséquence heureuse de notre système de protection sociale, et aux progrès de la médecine.</p> <p>Il appartient donc aux acteurs privés non lucratifs (Secteur ESS, Associations, Partenaires Sociaux, IRP, Mutuelles), de se saisir du sujet, au risque de l'abandonner au secteur lucratif, qui peut être performant mais avant tout sélectif pour un objectif basé sur la rentabilité. Or, le maintien de conditions de vie optimales pour nos personnes âgées, nos personnes handicapées ne peut pas être soumis à ce critère de rentabilité : le maintien en bonne santé, le maintien à domicile, le service rendu, l'éloignement de l'institutionnalisation sont, entre autres, des critères aussi valables et défendables au plan économique.</p>
Quels sont vos objectifs par rapport à cette action ?	Prendre soins des aidants ET des Aidés
Si votre action est terminée, avez-vous atteint vos objectifs ?	Oui
Nombre de bénéficiaires (par an)	800 à 1000 personnes par an
Type de publics	Tous les publics
Personnes concernées par l'action	Personnes malades, Personnes en situation de handicap, Proches de malades et/ou situation de handicap, Aidants de malades et/ou situation de handicap
Budget de l'action et/ou détails des postes de dépenses	300 000EUR/an

Qui sont les financeurs ?	Pour l'association : facturation des séjours, apports des promoteurs Pour les bénéficiaires : aides aux séjours (ANCV - VACAF - Caisses - Mutuelles)
Territoire concerné par l'action	Rural
Une évaluation a t-elle été faite ou est-elle prévue ?	Oui
Procédés opératoires utilisés	Statistiques, Questionnaires de satisfaction
Un bilan est-il fait ou prévu ?	Oui
Si oui, n'hésitez pas à en préciser les modalités (remis en interne, externe, résultats obtenus ou attendus, etc.)	Objectifs très largement atteints au plan individuels pour les aidants et les aidés. Objectifs très insuffisants pour l'association faute de prise en compte de notre activité et donc de financements.
L'action répond-elle à un appel à projet ou un appel d'offres ?	Oui
Merci de préciser	Un des objectifs est l'autonomisation des aidants et une meilleure prise en charge de leur santé par eux-mêmes
Utilisez-vous des outils pour soutenir votre action ?	Oui
Si oui, merci de préciser les outils utilisés	Plannings
Y a-t-il eu, autour de l'action, des évènements, communications orales, écrites réalisés ?	Relations presse
Durée prévue	Illimitée
La participation des usagers est-elle une modalité intégrée dans votre action ?	Oui
Merci de préciser	Participation d'usagers au Conseil d'administration
Quels sont les objectifs opérationnels ?	Proposer de séjours de répit et de vacances
Situations sociales	Familles
Nombre de salariés impliqués dans l'action	12 salariés dont 3 en service à la personne

Autres personnes impliquées dans l'action (précisez le nombre svp)	Intervenants extérieurs pour la musico-thérapie, l'art-thérapie, etc.
Le territoire d'intervention de l'action couvre l'échelle	Nationale
Où votre action se déroule-t-elle ?	Villages vacances
L'action est-elle coordonnée au niveau local ?	Oui
L'action s'inscrit-elle dans un parcours de santé (organisation formalisée sur le territoire) ou dans un parcours de soins ?	Non
L'action s'inscrit-elle dans :	Aucun contrat
Existe-t-il d'autres modalités de gouvernance (par exemple si l'action s'inscrit dans un parcours de santé)	Oui
Quelle est sa composition, le rythme des réunions, etc.?	Tout s'organise avec le conseil d'administration, le bureau et les équipes qui travaillent sur place
Méthode retenue	Interne (auto-évaluation réalisée par votre association)
Quels sont les indicateurs d'activité utilisés ?	Nombre de personnes accueillies
Quels sont les indicateurs de processus utilisés ?	Questionnaire de satisfaction
Ce bilan a été remis...	En interne
L'action est-elle susceptible d'être transférée sur un autre territoire ?	Oui
Merci de développer votre réponse	Cela sera cependant très difficile tant que cette activité n'est pas reconnue en tant que médico-sociale (EANM)
Quels médias ont parlé de votre action ?	Article paru dans 66 Millions d'Impatients : https://www.france-assos-sante.org/2019/12/11/centre-vacances-aidants-aides/